

Délibérations de la séance du Conseil Municipal du 2 juillet 2024

- N°1 : tarifs des services publics pour 2025
- N°2 : décisions Modificatives n° 2
- N°3 : dénomination de voies communales et lieux-dits
- N°4 : achat de la parcelle BD - 8 pour la liaison cyclable vers la forêt
- N°5 : convention avec le Conseil Départemental pour le financement du revêtement de la partie basse de la Route Départementale N°7 (rue de la Barre) dans le cadre de l'aménagement de la rue Gambetta
- N°6 : renouvellement de la délibération relative à l'instauration des heures complémentaires et supplémentaires
- N°7 : création de postes pour des promotions
- N°8 : convention avec le Centre Socio Culturel « La Case », pour la mise à disposition de locaux et de personnel pour le centre de loisirs en juillet 2024
- N°9 : gratification pour une stagiaire de l'enseignement supérieur
- N°10 : subvention exceptionnelle au « Cyclo Sportif Club de Vouillé »